

DEC211988INSIS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Philippe LE MASSON, directeur par intérim et M. Nicolas CARRERE, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6027 intitulée « Institut de recherche Henri Dupuy de Lôme » (IRDL)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC180560INSIS en date du 14 mars 2018 portant création de l'unité mixte de recherche n°6027 intitulée Institut de recherche Henri Dupuy de Lôme (IRDL) et nommant M. Pierre-Yves MANACH, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC211378INSIS en date du 15 avril 2021 portant cessation de fonctions et nomination de M. Sylvain CALLOCH, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6027 intitulée Institut de recherche Henri Dupuy de Lôme (IRDL) ;

Vu l'accord des partenaires tutelles principales.

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Sylvain CALLOCH, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} juillet 2021.

II. A compter de cette même date, M. Philippe LE MASSON, Professeur 1^{ère} classe de l'Université de Bretagne-Sud, et M. Nicolas CARRERE, Professeur 1^{ère} classe de l'École Nationale Supérieure de Techniques Avancées Bretagne, sont nommés respectivement directeur par intérim et directeur-adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 juin 2021.

Le président - directeur général
Antoine Petit



DEC210865INSHS

Décision portant nomination de M. Gaëtan Cliquennois, aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social (DCS)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 portant notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social (DCS) et nommant M. Rafael Encinas de Munagorri aux fonctions de directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu le procès-verbal du Conseil de laboratoire en date du 8 février 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Gaëtan Cliquennois, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°6297 intitulée Droit et changement social (DCS) du 1^{er} mars 2021 au 31 juillet 2021, en remplacement de M. Rafael Encinas de Munagorri.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

— 8 JUIN 2021


Le président - directeur général
Antoine Petit

